**Ensemble contre la fermeture du Collège Jean Perrin**

**Ensemble pour la mixité sociale**

L’union locale de la FCPE du 20e et les parents élus des écoles Eugène Reisz et du collège Jean Perrin appellent les parents et habitants du 20e à refuser la fermeture du collège public Jean Perrin.

Suite à la présentation de plusieurs projets pour agir en faveur de la mixité sociale dans les établissements du sud 20e, notamment au collège Jean Perrin, la Mairie du 20e propose soit un projet de secteur multi collège en quatuor (Maurice Ravel, Hélène Boucher, Lucie Faure, Jean Perrin) soit la fermeture du collège Jean Perrin afin de répartir ses élèves dans quatre autres collèges.

Nous dénonçons les pseudos concertations menées à marche forcée dans des réunions publiques qui ne servent pas l’objectif commun de mixité sociale et la mise en opposition systématique des parents concernés par les projets.

Nous voulons une action volontariste en faveur de la mixité sociale et scolaire.

Nous déplorons le manque de détail sur les moyens invoqués mais jamais précisés, ainsi que le manque d’information donnée aux parents en général et aux parents des écoles élémentaires en particulier.

**Nous nous opposons**

* au statu quo
* à la fermeture du collège Jean Perrin : la mairie du 20e et la Ville de Paris doivent y renoncer !

**Nous voulons**

* une concertation réelle et sérieuse avec tous les acteurs concernés avant la mise en place d’un nouveau projet de sectorisation
* le maintien et la valorisation du collège Jean Perrin avec des projets attractifs et innovants : classes à projet culturel, numérique, langues, horaires aménagés, etc.
* **la garantie des moyens financiers** pour soutenir la scolarité des enfants, notamment ceux qui sont en difficulté sociale ou scolaire :
  + des locaux adaptés
  + ·des adultes en nombre suffisant pour assurer le travail éducatif
  + ·despsychologues, [assistantes](http://assistant.s.es).s socia.les.ux et un service de médecine scolaire, dans toutes les écoles et collèges
  + ·des effectifs réduits, des heures de soutien scolaire renforcé
  + ·des projets pédagogiques favorisant la réussite de tous les élèves
* que la ville et le rectorat exigent de la mixité sociale dans les établissements privés